

7. Projets de PCA sur le point de l'ordre du jour relatif au « Décide 4 » de la Résolution 1185 modifiée du Conseil

PCA/xy/ 01

Organiser deux réunions consécutives de courte durée, en marge de la seconde session, en vue de réviser/abroger les Accords ST61 & GE89, conformément au point « *Décide 3.5* » de la Résolution 1185 (Modifiée 2003).

PCA/xy/02

Ces deux réunions de courte durée ne devront pas être organisées au même moment parce que certains pays sont signataires des deux Accords ST61 & GE89.

**Formulaire d'adoption des projets de PCA sur le point
"Décide 4" de la Résolution 1185 modifiée**

1. Nom de l'Etat membre de l'UIT :
2. Nom de l'Administration chargée de remplir le formulaire :
3. Adoption : Conférer N.B. 1
4. Nom du Directeur général (DG) de l'Administration :
5. Signature du DG et cachet officiel

.....

N° DE LA PCA	01	02							
Adoption (Cf. N.B. 1)									

N.B. 1**Légende :**

- Coche (√) = Adoption de la PCA
 Croix (X) = Rejet de la PCA
 Blanc = Abstention

Veillez retourner le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante:

M. Akossi Akossi
 Secrétaire général
 Union africaine des télécommunications
 P O. Box 35282
 00200 NAIROBI
 Fax: +254 20 219445
 E-mail: sg@atu-uat.org